



# Atelier sous-régional de l'OMSA sur le Renforcement de la performance et de l'intégration des Paraprofessionnels Vétérinaires (PPV) dans les Services Vétérinaires en Afrique de l'Ouest

26 – 27 mars 2026, Abidjan, Côte d'Ivoire





## **Bienvenue au premier atelier sous-régional sur les PPV en Afrique de l'Ouest !**

Dre Mariam ALHAMDOU, coordinatrice régionale P3V



Organisation mondiale  
de la santé animale  
Fondée en 1924



# Vers de réseaux plus résilients de personnels vétérinaires pour l'Afrique 2024

**Conférence continentale  
26 – 28 novembre 2024 Nairobi, Kenya**

**RECOMMANDATIONS PRINCIPALES  
ISSUES DE LA CONFÉRENCE**



## Messages clés des recommandations

--> représentent toute l'Afrique

--> continuer à investir dans les éléments au coeur d'un réseau de personnel vétérinaire performant

--> traiter les éléments innovants pour rester pertinents et réactifs e.x. inclusion genre, santé mentale, inclusion genre & digitalisation

**Legislation**

**Regulation**

**Workforce assesement, planning and development**

**Education & Continuing education**

**Gender inclusion**

**Economic sustainability**

**Wellbeing and mental health**

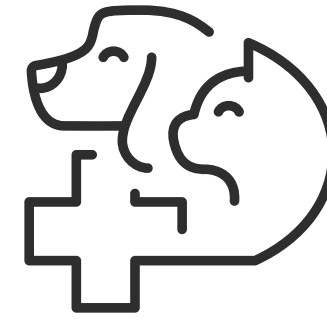
**Collaboration**

**Youth & inclusion**

**Digitalisation**

## Contexte

Cet atelier s'inscrit dans les efforts menés par l'OMSA, avec le soutien du DTRA, pour renforcer le développement du personnel vétérinaire et promouvoir l'intégration efficace des paraprofessionnels vétérinaires (PPV) dans les Services Vétérinaires en Afrique de l'Ouest.





01 Reconnaître la valeur d'un environnement favorable au développement de la force de travail vétérinaire.

02

Décrire la situation actuelle en Afrique de l'Ouest en ce qui concerne le personnel, les compétences, l'éducation, la réglementation et le déploiement des VPP, en identifiant les opportunités et les défis.

03

Naviguer à travers les directives de l'OMSA et les mécanismes de soutien pertinents pour renforcer la participation et la performance des VPP, y compris les compétences et les outils liés au programme, en définissant les moyens possibles de combler les lacunes et de répondre aux besoins

04

Cartographier les parties prenantes prioritaires, les agents du changement et les opportunités de partenariat pour faire progresser le développement de la main-d'œuvre orienté vers Une seule santé, One Health, aux niveaux sous-régional et national.



Une meilleure compréhension de l'environnement favorable au développement du personnel vétérinaire, le rôle complémentaire des vétérinaires et des PPV

Une meilleure connaissance de la situation régionale, fondée sur les données, les expériences des pays et les recommandations PVS, et des outils de l'OMSA

Dialogue sur les opportunités d'harmonisation du développement du personnel au niveau sous-régional et encourager la collaboration entre les Services vétérinaires, les institutions de formation et les partenaires de développement.

Les actions prioritaires, les parties prenantes clés et des opportunités de partenariat afin de promouvoir un personnel vétérinaire intégré, orienté « Une seule santé » (One Health), en Afrique de l'Ouest sont identifiés.



## Sonia Fèvre

### **Experte OMSA**

Forte de plus de 15 ans d'expérience en tant que responsable de programmes dans la coopération internationale en Europe, Afrique et Asie. Entre 2019 et 2025, Sonia Fèvre a inauguré le programme sur la main d'œuvre vétérinaire (workforce development) et le genre à l'OMSA. Elle est actuellement experte OMSA pour les missions formation PPV et main d'œuvre vétérinaire, et accompagne des acteurs pluri-sectoriels dans la conception et la mise en œuvre de stratégies participatives et innovantes, par exemple dans les approches Une Seule Santé.



## Dr Laibané Dieudonné Dahourou

### **Expert OMSA**

Maître de Conférences à l'Université Daniel Ouezzin Coulibaly (Burkina Faso), ancien assistant technique du projet P3V (OMSA, 2021–2024), actuellement à la FAO en Centrafrique depuis 2025. Vétérinaire épidémiologiste et par ailleurs spécialiste de la formation et de l'intégration des vétérinaires et PPV dans les SV, avec une expérience confirmée dans la facilitation de conférences sous régionales et continentales sur le personnel vétérinaire.



## Staff OMSA

- ❖ **Dre Myriam Carpentier**
- ❖ **Dre Xyomara Chavez Pacheco**
- ❖ **Dr Miftahul Islam Barbaruah**
- ❖ **Dre Mariam ALHAMDOU**
- ❖ **Mariam Assana YABRE**



**BROOKE**  
ACTION FOR WORKING  
HORSES AND DONKEYS



VÉTÉRINAIRES  
SANS FRONTIÈRES  
SUISSE



## Points importants

- Veuillez garder vos téléphones en mode silencieux pendant les sessions.
- Merci de respecter les instructions des facilitateurs afin de garantir le bon déroulement de l'atelier.
- Encouragez les échanges et participez activement aux discussions.
- Profitez des pauses et moments de réseautage pour échanger avec les autres participants.
- Favorisez un esprit de collaboration et de respect dans les échanges.



## Utilisation d'image

Cet atelier sera enregistré. En participant à cet atelier, vous acceptez son enregistrement vidéo par l'OMSA à des fins de rapport et de communication sur l'événement. Les données seront conservées en interne uniquement pour la durée nécessaire.

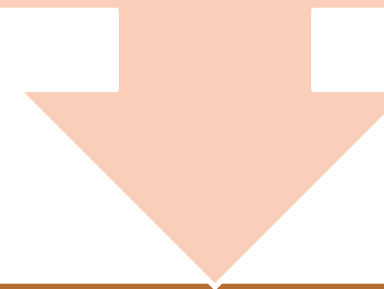


## Prise en charge

Arrivée : le 25 mars  
Jours d'atelier : 26-27 mars  
Départ : 28 mars ou le jour indiqué sur votre plan de vol  
Veuillez svp signer les listes de présence  
Veuillez svp signer la demande d'autorisation d'utilisation d'image  
Pauses café : offertes  
Per diem : 75 euros par nuitée



Nous avons une tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement et nous nous engageons à garantir un environnement respectueux, sûr et inclusif pour tous.



Si vous êtes victime de quelque forme de harcèlement que ce soit, ou si vous en êtes témoin, nous vous invitons à en informer immédiatement l'un des membres de l'équipe organisatrice. Toutes les situations seront traitées avec sérieux, confidentialité et diligence.



Agenda en français



English agenda

Merci de votre attention  
et bon atelier !

12, rue de Prony, 75017 Paris, France  
T. +33 (0)1 44 15 19 49  
F. +33 (0)1 42 67 09 87

woah@woah.org  
www.woah.org

[Facebook](#)  
[Twitter](#)  
[Instagram](#)  
[LinkedIn](#)  
[YouTube](#)  
[Flickr](#)



Annexe

# **Pour les Membres :**

## **Législation**

1. Veiller à ce que la législation nationale fournisse un cadre solide pour régir toutes les catégories de personnel impliquées dans les services de santé animale, y compris les vétérinaires, les *paraprofessionnels vétérinaires* (PPV) et les *agents communautaires de santé animale* (ACSA) et que cette législation couvre leur formation, leurs qualifications, leurs prérogatives et leur réglementation.

## **Evaluation, planification et développement des effectifs de personnel**

2. Procéder à des évaluations régulières des effectifs / de la démographie vétérinaires en veillant à ce que toutes les parties prenantes concernées soient impliquées dans le processus, en utilisant la collecte et le suivi de données différenciées en fonction du genre, en exploitant les données du système d'information du processus PVS, et en incluant la formation continue pour garantir une planification et un développement appropriés de la main-d'œuvre.

## **Règlementation**

3.a. Assurer la création ou le renforcement d'un *organisme statutaire vétérinaire* (OSV) indépendant qui réglemente toutes les catégories de personnel, inclut leur représentation au sein du Conseil de l'Ordre (OSV), et garantit que la déontologie et la notion de responsabilité constituent les fondements de la pratique vétérinaire et que des mécanismes d'accès à un cadre de formation continue sont en place.

3.b. Encourager les organismes statutaires vétérinaires en Afrique à favoriser la collaboration, l'harmonisation des normes et le partage des ressources sur la réglementation de la pratique vétérinaire et la reconnaissance de toutes les catégories de personnel.

## **Pour les Membres :**

### **Enseignement et formation continue**

4.Élaborer des programmes fondés sur les compétences pour l'éducation et la formation continue des vétérinaires et des paraprofessionnels vétérinaires, alignés sur les exigences nationales, sur les lignes directrices de l'OMSA concernant les compétences et les curriculums et sur les programmes de formation continue de l'OMSA fondés également sur les compétences. Accorder une attention particulière à la formation continue et aux compétences transférables pour les femmes et les hommes, tout en aspirant à une harmonisation régionale et à garantir des formations de qualité à l'échelle du continent.

### **Viabilité économique des Services Vétérinaires**

5.Favoriser la durabilité économique des prestations de services vétérinaires, notamment en tirant parti des *partenariats public - privé* (PPP), en créant un environnement favorable, en offrant des incitations économiques, en préconisant des investissements pour un personnel qualifié et en stimulant les compétences du secteur privé en matière de gestion d'entreprise et de plaidoyer.

### **Inclusion du genre**

6.a. Promouvoir l'égalité des genres et l'intégration de la dimension du genre dans les professions vétérinaires en garantissant égalité d'accès à l'enseignement, à la formation continue, à l'emploi et à la prise de décision au sein de la profession, en adoptant des méthodes de collecte, d'analyse et de rapportage de données différenciées selon le genre et en garantissant une prestation de services adaptée aux besoins des éleveuses et des éleveurs.

6.b. Plaider en faveur de politiques qui répondent aux problèmes de violence, de harcèlement et de discrimination liés au genre, afin que tous les personnels se sentent en sécurité.

## **Pour les Membres :**

### **Bien-être et santé mentale**

7. Promouvoir la résilience psychosociale des effectifs vétérinaires à travers une planification exhaustive des effectifs et de la démographie vétérinaires, de formations ciblées, d'allocations de personnel appropriées et de conditions de travail améliorées. De même, favoriser des infrastructures de soutien, un environnement décisionnel inclusif, et intégrer des mécanismes de soutien en matière de santé mentale.

### **Collaboration**

8.a. Favoriser la collaboration entre les vétérinaires, les *paraprofessionnels vétérinaires* (PPV), les *agents communautaires de santé animale* (ACSA), leurs associations et d'autres professionnels du domaine vétérinaire, en y intégrant activement les secteurs public et privé.

8.b. Promouvoir la compréhension de la mission et de l'impact des Services Vétérinaires au-delà du domaine vétérinaire, y compris dans le cadre des approches « Une seule santé » (ou *One Health*, en Anglais).

### **Inclusion et jeunesse**

9. Identifier et intégrer le point de vue des jeunes dans la planification et la prise de décision en matière d'effectifs/démographies de personnel et garantir une accessibilité abordable à l'enseignement vétérinaire et à la formation continue, une rémunération juste et l'inclusivité dans les carrières vétérinaires.

### **Développement numérique**

10. Intégrer, si elles sont adaptées, des technologies numériques inclusives, à travers des programmes d'enseignement basés sur les compétences et dans les systèmes de prestation de services vétérinaires, afin d'améliorer la collaboration professionnelle, renforcer les soins préventifs, la réglementation et les capacités de surveillance, et d'améliorer l'efficacité des services rendus.

## **Pour l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) de :**

1. Continuer à soutenir les Membres de l'OMSA dans la mise en œuvre de ces recommandations, par le biais des programmes de renforcement des capacités du Processus PVS et de son Système de Formation, y compris la Plateforme de Formation des Services Vétérinaires ;
2. Développer des indicateurs pour le suivi, l'évaluation et l'apprentissage de la Performance des Services Vétérinaires par le biais du Système d'Information PVS ;
3. Continuer à mettre à disposition et à encourager les Membres à accéder aux opportunités d'évaluation et de développement des effectifs/de la démographie vétérinaires offertes par le Processus PVS et le Système de Formation, en tenant compte des barrières linguistiques et technologiques ;
4. Mobiliser des ressources pour les programmes de renforcement des capacités de l'OMSA et de leurs innovations, par le biais de bailleurs de fonds ;
5. Plaider en faveur d'un financement et de partenariats public-privé durables des Services Vétérinaires;

## **Pour l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) de :**

6. Poursuivre la mise à jour et le développement de méthodologies et d'outils pour un enseignement et une formation continue du personnel basée sur les compétences, y compris les lignes directrices sur les compétences et les cursus de formation pour les vétérinaires, les PPV et les ACSA, ainsi que les programmes de formation continue;

7. Plaider pour la visibilité et l'inclusivité des Services Vétérinaires, notamment pour la promotion de la femme dans le recrutement et la rétention des effectifs et la démographie vétérinaires, pour des services vétérinaires qui répondent aux besoins des éleveuses et des éleveurs, et pour un développement des effectifs vétérinaires qui réponde aux besoins de la prochaine génération de professionnels de la santé animale ;

8. Encourager les Membres à collecter, analyser et rapporter des données quantitatives et qualitatives sur leurs effectifs/démographies vétérinaires en fonction du genre ;

9. Suivre et évaluer les progrès réalisés par les Membres dans la mise en œuvre des présentes recommandations, y compris en utilisant les données du Système d'Information du Processus PVS ;